



Marchés de Noël Aix-la-Chapelle / Cologne / Monschau / Valkenburg
27-29 novembre 2026 (3 jours 2 nuits)

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : **Prénom :**
Nom de jeune fille **Date de naissance :**
Adresse personnelle :
.....
N° de Portable : **N° d'adhérent ATSCAF :**
Adresse Mail :

► **Pièce à fournir à l'inscription : copie Passeport ou CNI en cours de validité**
Important : il s'agit du document que vous utiliserez lors du voyage !

PRIX du VOYAGE : 460 € calculé sur une base de 40 participants en chambre double
avec les prestations selon programme

Choix hébergement : Single (179 € en sus) - Twin (2 lits) - Double 2 personnes
(rayer les options non retenues)

Option Assurance : 49 € **OUI --- NON**

► **1^{er} acompte à verser à l'inscription : 150 €** chèque n° à l'ordre de
l'ATSCAF Côte d'Opale –

► **Solde de 310 € (+ supplément single éventuel) à régler avant le 30 septembre 2026**

► **Possibilité d'effectuer un paiement en ligne pour les adhérents de l'Association**
lien : <https://www.payasso.fr/atscaf-cote-opale/paiement>

Je soussigné(e) **avoir pris connaissance des**
conditions générales et particulières de ce voyage (ci joint), ainsi que les conditions de
garanties des assurances souscrites. Un exemplaire est remis au signataire de ce contrat.

Le (date)
Signature représentant ATSCAF

Le (date)
Signature du client (lu et approuvé)

CONDITIONS GENERALES VOYAGES ATSCAF COTE D'OPALE

N°d'immatriculation ATOUT FRANCE IM075120041

1- CONDITIONS GENERALES

L'inscription pour tout voyage ou séjour organisé par l'ATSCAF ou par l'intermédiaire d'une agence voyageur, implique l'acceptation des conditions générales régissant les rapports entre les agences de voyages et leur clientèle, en application des lois du 22 juillet 2009 et du 24 mars 2012 (art.R211.3 à R211.11) du Code du Tourisme.

2-CONDITIONS PARTICULIERES

a] Etre membre de l'association à jour de la cotisation de l'année en cours, à l'inscription et à la date du voyage. Cette condition s'applique à tout participant âgé de plus de 16 ans au jour du départ.

b] Les autres conditions particulières à chaque voyage ou séjour sont disponibles sur les programmes détaillés de chaque circuit, ils précisent notamment le contenu, les prix, les conditions d'annulation ainsi que les formalités administratives et sanitaires nécessaires à l'exécution du voyage.

3- VOYAGES ORGANISES PAR L'ATSCAF--

a] Les prix sont forfaitaires et prévus par personne, en chambre double. Ils comprennent toutes les prestations détaillées au programme. Ils sont fixés en fonction du cours des changes et des coûts des transports aériens ou terrestres, à la date de parution du programme et en fonction d'un nombre précis de participants. Ils sont donc susceptibles d'être modifiés en cas de fluctuations importantes et, dans ce cas, les participants en sont avisés au moins 1 mois avant le départ.

b] Logement

Il est prévu en chambres à 2 lits. Un supplément est perçu pour le logement en chambre individuelle, dans la mesure des disponibilités des hôtels. Une personne seule peut demander à partager une chambre à 2 lits, à condition qu'un autre participant demande le même avantage. Dans le cas contraire, le supplément pour chambre particulière sera facturé.

c] Déroulement du programme

Le circuit détaillé est établi en fonction de données techniques (jour et horaires des transports aériens) et des réservations effectuées (hôtels, prestataires de services) préalablement à la parution du programme. Ces éléments peuvent être modifiés après la parution du programme. En cas de modifications importantes, l'ATSCAF se réserve la possibilité de changer l'itinéraire, l'ordre des visites, des étapes ou des hôtels. Si ces changements sont connus avant le départ, les participants en sont avisés immédiatement. S'ils sont imposés durant le voyage, la décision sera prise par le responsable du groupe dans le seul intérêt des participants ou de leur sécurité.

IMPORTANT : l'ATSCAF agit seulement en qualité de mandataire des voyageurs auprès des Compagnies de transport. Elle ne peut être rendue responsable en cas de force majeure, notamment de retards, modifications de parcours, pannes, grèves, accidents, etc. De même un accident de personne survenu au cours d'un voyage ne saurait engager sa responsabilité.

Les bagages, vêtements, sacs etc. restent sous la responsabilité de chaque participant pendant toute la durée du voyage ou du séjour. L'association ne pourra accepter aucune réclamation au sujet de leur vol, perte, détérioration.

4 - CONDITIONS D'ANNULATION DES VOYAGES

(toute annulation doit être signalée par courrier ou courriel)

Par l'association : Annulation totale du groupe:

En cas d'insuffisance de participants et s'il n'est pas possible de maintenir le voyage, ces derniers seront avisés et remboursés intégralement des sommes déjà versées, sans autres indemnités.

Par les participants : Annulation individuelle

Les conditions d'annulation individuelle seront appliquées jusqu'à 25% maximum du nombre total des inscrits selon le barème ci-dessous. Au-delà, se référer aux conditions d'annulation totale du groupe.

- plus de 100 jours du départ : 56 EUROS de frais par dossier non remboursable
- de 100 à 61 jours du départ : 120 EUROS par personne
- de 60 à 31 jours du départ : 30 % du forfait
- de 30 à 21 jours du départ : 50 % du forfait
- de 20 à 8 jours du départ : 75 % du forfait
- de 7 jours au jour du départ : 100 % du forfait

Interruption en cours de voyage : aucun remboursement « No show » De même le jour du départ, si le voyageur ne se présente pas à l'embarquement aux heures et lieux indiqués dans le carnet de voyage, s'il ne peut embarquer n'étant pas en règle n'étant pas en règle avec les formalités de police, cette annulation ne donne lieu à aucun remboursement (hormis les taxes aéroport, le cas échéant). Si l'annulation est couverte par l'assurance STVA, il sera retenu une franchise de 56€/pers non remboursable.

ATSCAF COTE D'OPALE

Centre des Finances Publiques -- Mail : cotedopaleatscaf@gmail.com

14 rue Descartes 62107 CALAIS Cedex (06 35 47 45 37 ou 03 21 46 25 77)

26 rue d'Aumont 62200 BOULOGNE-SUR-MER Cedex (06 35 47 45 37 ou 03 21 99 21 87)